



MUNICIPALITÉ DE NAMUR

La séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 11 juillet 2022 à 19 h 30 se tiendra devant public à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur. Afin de protéger la santé des citoyens, des employés ainsi que celle des membres du conseil, le port du masque est obligatoire. Il faudra se désinfecter les mains en entrant dans la salle et garder une distanciation de 1 mètres entre chaque personne.

Vous avez toujours la possibilité de soumettre vos questions sur l'ordre du jour par courriel à la directrice générale, Madame Marie-Pier Lalonde Girard à dir.general@namur.ca

Séance ordinaire du conseil

11 juillet 2022 à 19h30

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions:**
 - Défi pissenlits pour protéger les pollinisateurs
 - Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation – Campagne de financement 2022
 - Atelier FSPN – Levée de fonds
 - Embauche de deux étudiants dans le cadre d'emplois d'été Canada
 - Achat d'un téléphone et d'un forfait téléphonique pour le service des matières résiduelles
 - Infotech – Banque d'heures
 - Travaux dans les chemins du Ruisseau et Currie
 -
- **Finance:**
 - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

* * * * *